

5 décembre 2023

**PREMIÈRE RENCONTRE TECHNIQUE  
COMITÉ D'ORIENTATION GEMAPI DE LA SEINE  
NORMANDE**

**UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LA PRÉVENTION  
DES INONDATIONS AUTOUR DE LA VALORISATION  
DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES**



**SEINE  
GRANDS  
LACS**

# L'Etablissement public territorial de bassin

## Seine Grands lacs

---

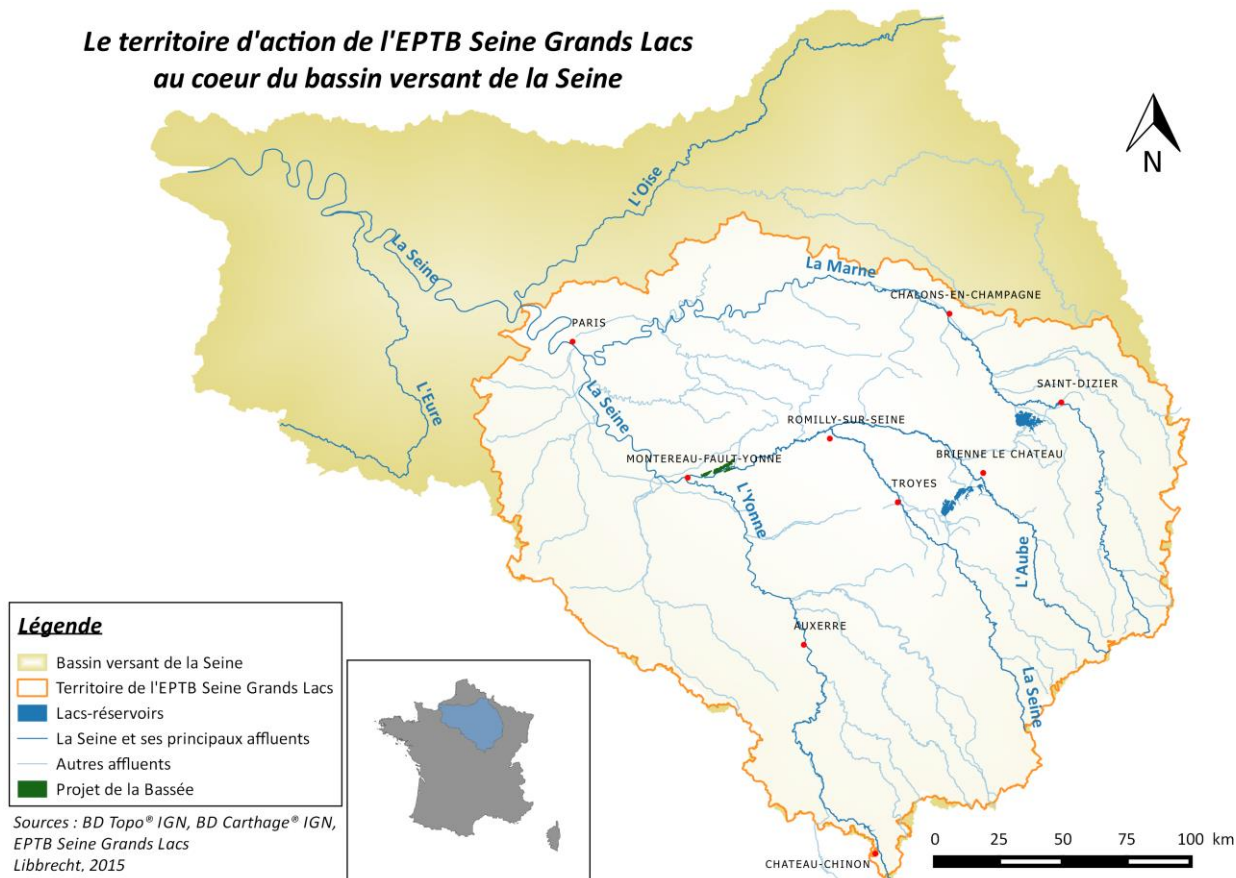


2

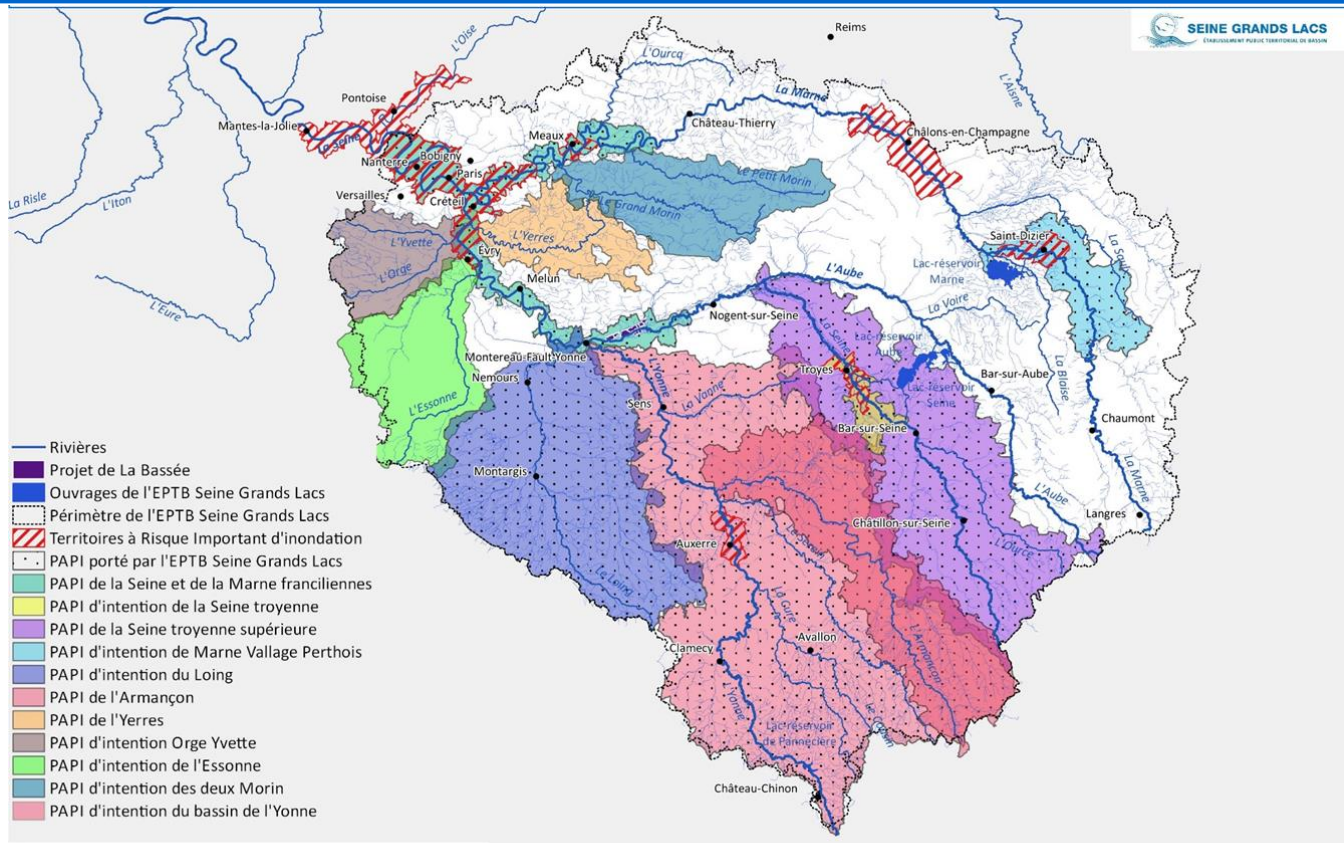
- Un syndicat mixte qui regroupe quatre conseils départementaux : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et depuis décembre 2017, la Métropole du Grand Paris, 3 communautés d'agglomération Troyes, Saint-Dizier, Meaux, et la Région Grand Est.
- Gère 4 lacs-réservoirs construits suite aux grandes inondations de 1910, 1924, 1955 et des sévères sécheresses de 1921, 1949 et 1976.
- Poursuit sur son territoire une double mission historique :
  - diminuer les effets des crues de la Seine et de ses principaux affluents
  - soutenir les étiages pour l'alimentation régulière en eau de la région parisienne et maintenir les équilibres écologiques de ses rivières
- Développe depuis 2007 de nouvelles missions pour contribuer à réduire la vulnérabilité de l'agglomération francilienne, notamment des PAPI



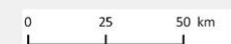
## Le territoire d'action de l'EPTB Seine Grands Lacs au coeur du bassin versant de la Seine



# Les programmes d'actions PAPI sur le périmètre de Seine Grands Lacs



Licence ouverte ETALAB 2.0  
Source : EauFrance 2017, DRIEE 2017, ADMIN EXPRESS IGN 2017  
© EPTB SEINE GRANDS LACS



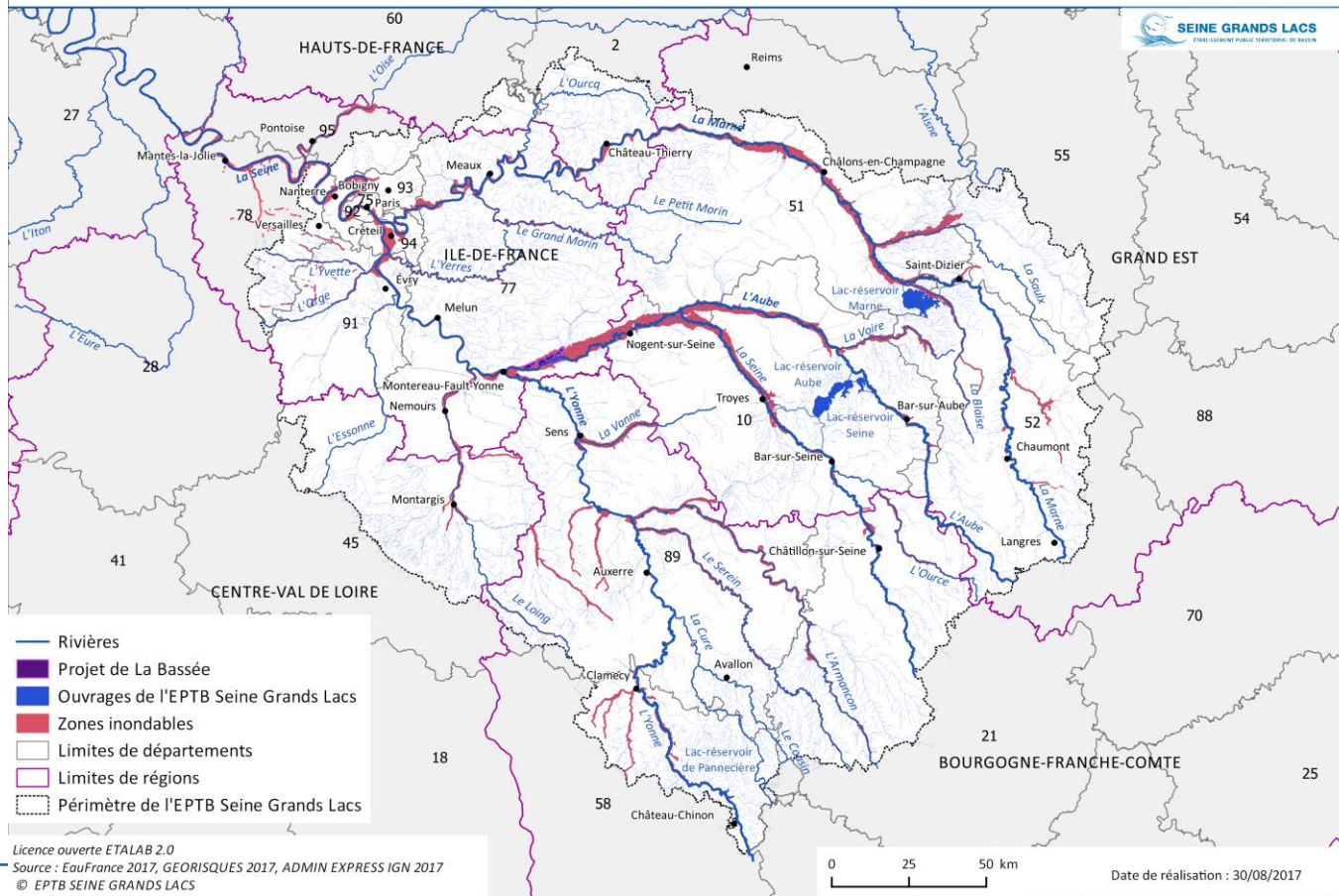
Date de réalisation : 15/03/2019



# Les zones inondables sur le bassin amont de la Seine



## Emprise de la zone inondable centennale sur le bassin amont de la Seine





# Volume potentiel de plusieurs milliards de m<sup>3</sup> essentiellement sur les espaces agricoles



Confluence Aube :  
464 Mm<sup>3</sup>

Marne moyenne :  
300 Mm<sup>3</sup>

## Occupation du sol

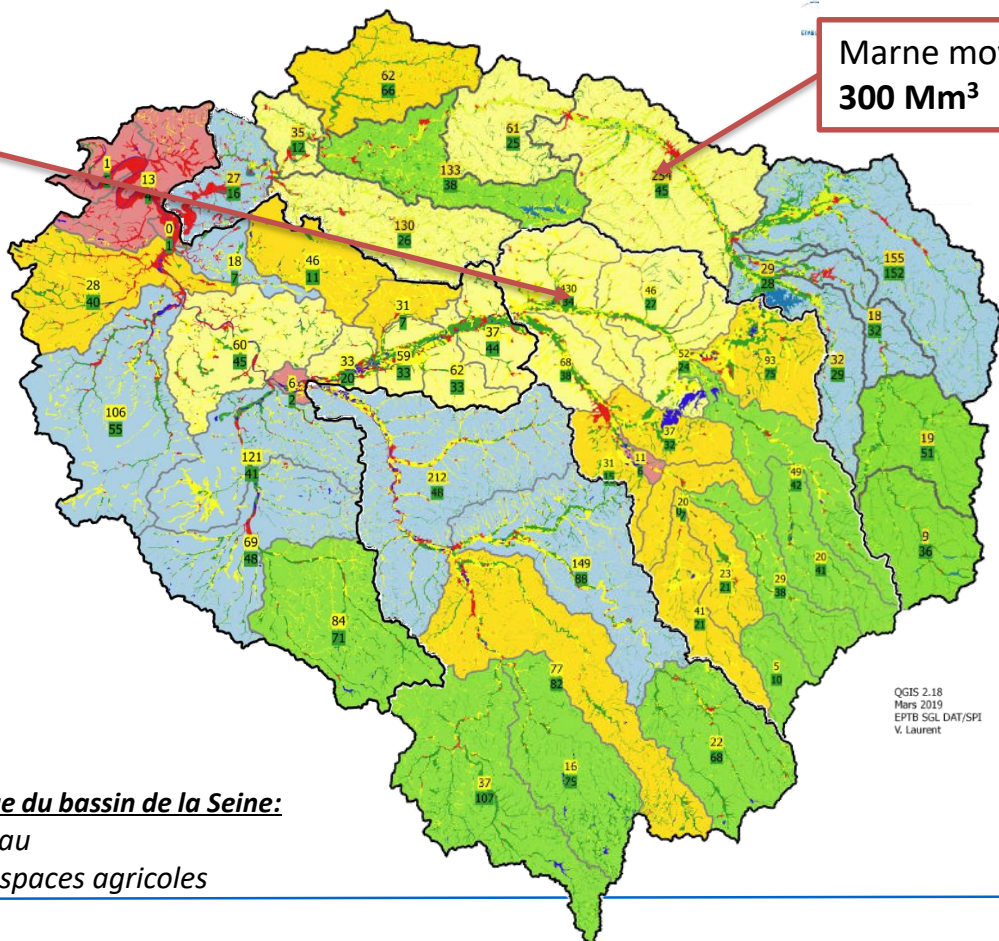
- Espaces urbanisés et associés
- Terres agricoles hors prairies
- Zones "naturelles" et prairies
- Espaces en eau

## Types de bassins

- Fortement modifiés
- Têtes de bassins "naturelles"
- Têtes de bassins agricoles
- Moyens
- Grandes plaines alluviales

## Volumes en millions de m<sup>3</sup>

- 36 Volume potentiel des espaces agricoles
- 18 Volume potentiel des zones "naturelles"



QGIS 2.18  
Mars 2019  
EPTB SGL DAT/SPI  
V. Laurent

**Rapport mission sur le fonctionnement hydrologique du bassin de la Seine:**  
cours d'eau de plus d'1 km de large avec 1 m d'eau  
=> 1,5 milliards de m<sup>3</sup> dont 500 millions sur les espaces agricoles



« L'état des lieux de 2019 démontre que la régression des milieux humides sur le bassin s'est poursuivie depuis 2011 du fait de l'extension des surfaces bâties, tant urbaines que rurales (+7,9%) des retournements de prairies..., de certaines pratiques agricoles et de la poursuite des exploitations de granulats. »

La stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin de la Seine (2016) fixe des objectifs de restauration des zones humides et des milieux aquatiques (...) restaurer des zones d'expansion des crues sur 20% du linéaire des rivières d'ici 2050, définir une stratégie foncière et d'aménagement pour la préservation des zones humides... »



## Constat et avis :

Les surfaces de zones humides et/ou d'expansion des crues sont toujours en régression.



A très court terme, il est urgent de stopper l'hémorragie par des mesures de conservation et de préservation sur les secteurs identifiés : stratégie de maîtrise foncière/acquisitions, conventionnements...



A terme, il faut accompagner et encourager les collectivités pour mener des projets de restauration des zones d'expansion des crues (ZEC) et d'aménagement de champs d'inondation contrôlée (CIC).

# Définition dans le Plan de Gestion des Risques d'Inondation



8

## Zone d'expansion des crues

Approuvé en mars 2022

**PLAN DE  
GESTION  
DES  
RISQUES  
D'INONDATION**

Bassin Seine-Normandie  
2022-2027

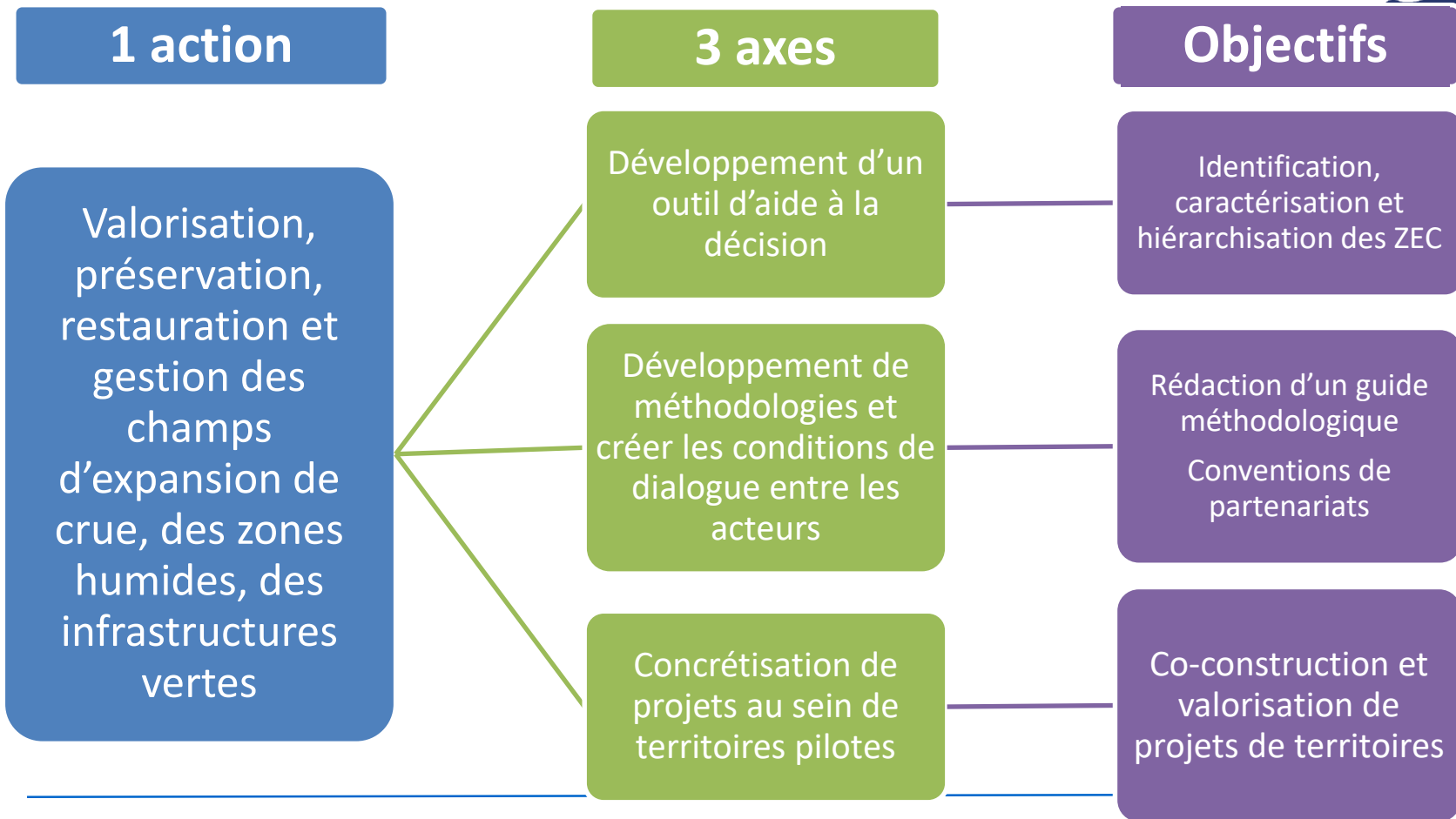
SEINE-NORMANDIE  
Bassin Seine-Normandie  
2022-2027

Une zone d'expansion des crues est un espace situé dans le lit majeur des cours d'eau, naturel, non ou peu urbanisé ou peu aménagé, où se répandent naturellement les eaux lors du débordement des cours d'eau. Elle contribue au stockage momentané des volumes apportés par la crue, au ralentissement et à l'écrêtement de la crue et au bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres.

Les zones d'expansion des crues ne doivent pas être confondues avec les zones de « surinondation ». Une zone d'expansion des crues n'est pas nécessairement une zone humide.

Zones d'Expansion de Crues	Champs d'Inondation Contrôlée
Rétablir les conditions naturelles de débordement	Présence d'un ouvrage qui force/contrôle l'inondation
Inondations naturelles => stockage dynamique	Sur-inondation => stockage
Accompagnement financier possible pour permettre la mise en œuvre	Indemnisation
<u>Indicateurs de suivi :</u> nombre d'hectares mètres-linéaires de cours d'eau	<u>Indicateurs de suivi :</u> volume stocké en m <sup>3</sup>





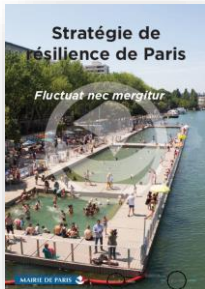


## La démarche partenariale de Seine Grands Lacs

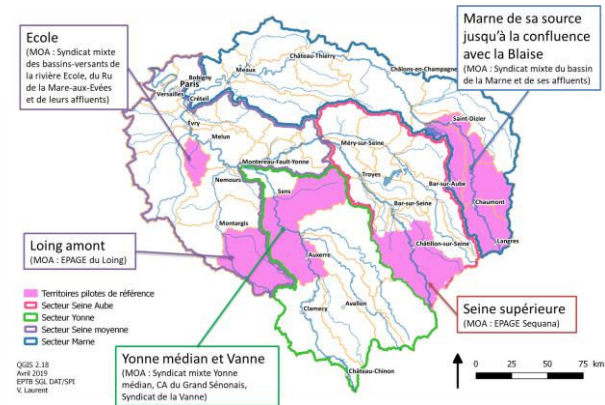
Une action

- Dans le cadre du contrat de partenariat avec l'Agence de l'eau Seine Normandie pour l'adaptation au changement climatique
- Dans le cadre du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes

Elle s'appuie sur



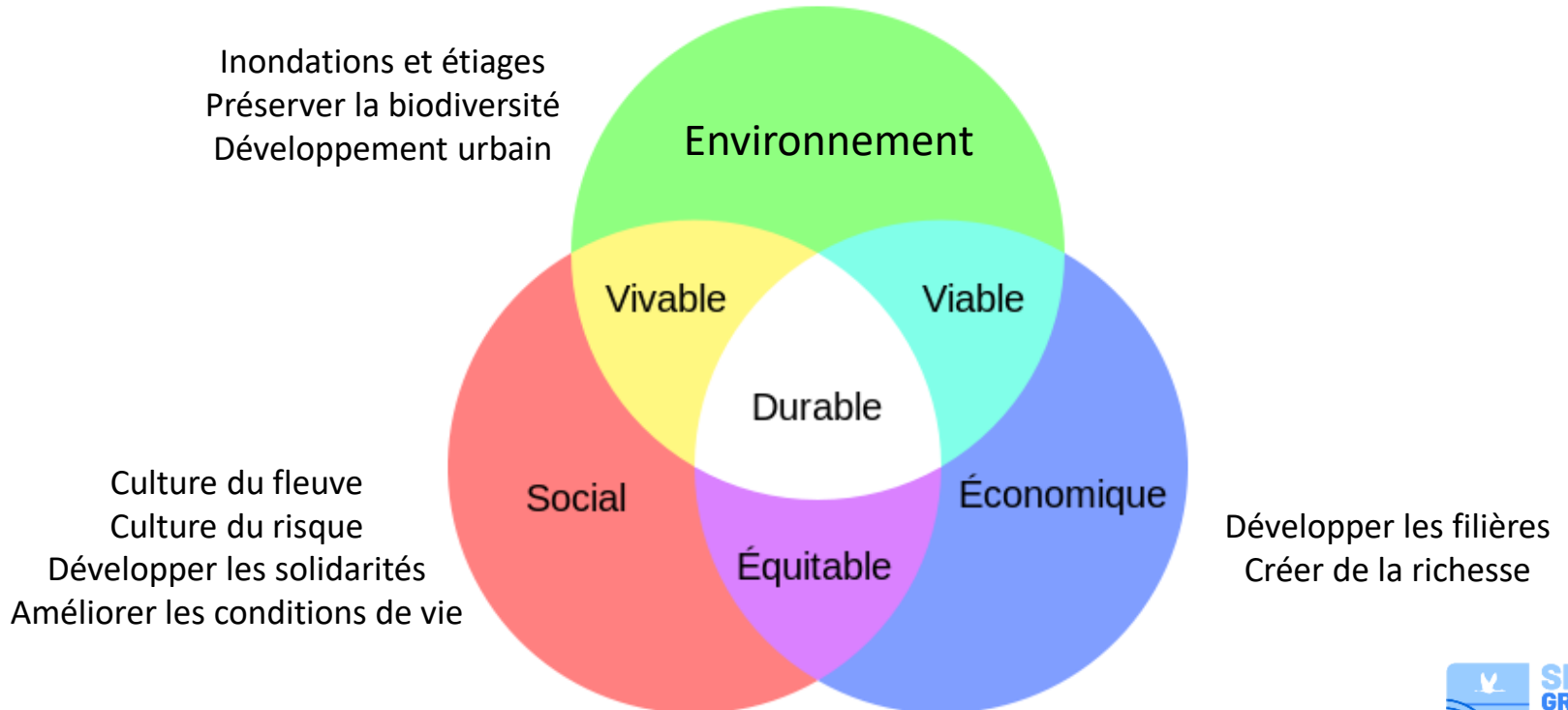
Conventions de partenariat avec les chambres d'agriculture

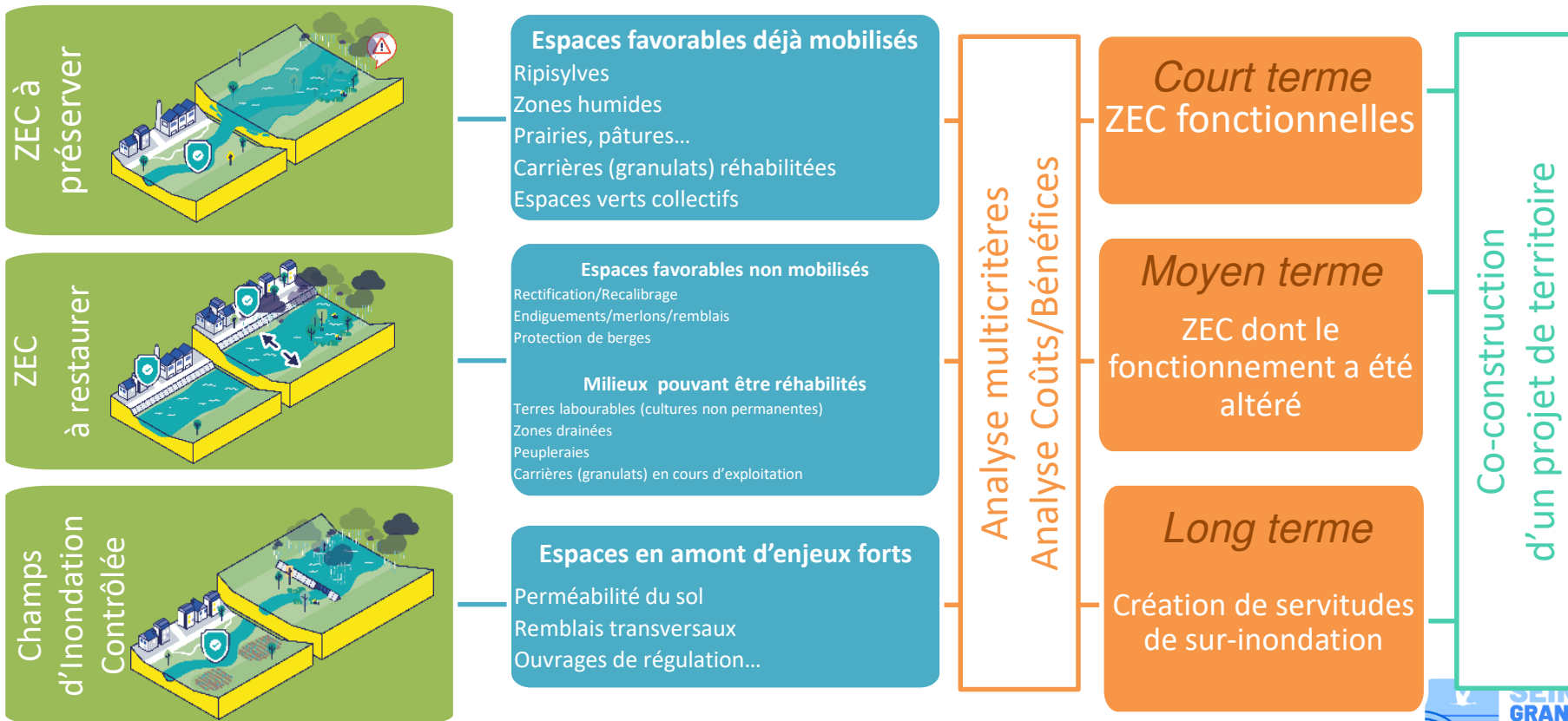


A l'origine, 5 territoires expérimentaux



## une nouvelle démarche ascendante basée sur une approche intégrée du cycle de l'eau

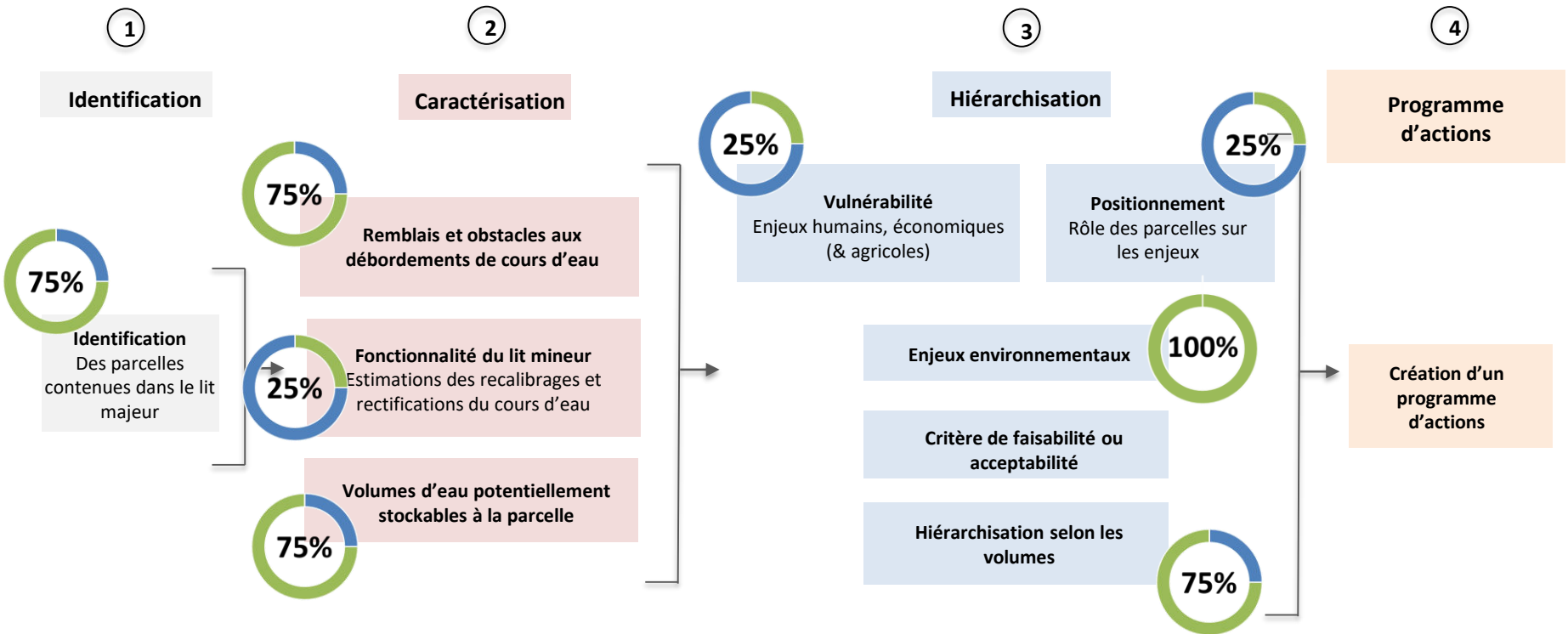






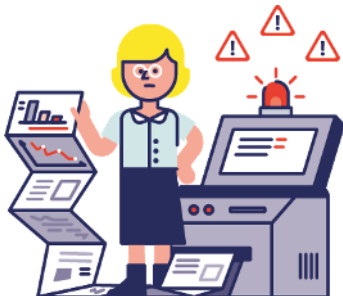
# Développement de l'outil cartographique d'aide à la décision

## Architecture générale de l'outil



Un bloc = un script ou brique algorithmique





## Un Outil cartographique d'aide à la décision :

Identifier, caractériser et hiérarchiser les ZEC

Définir des programmes d'actions

Mettre en valeur les actions programmées puis réalisées

Evaluer l'efficacité des opérations (mesurer l'incidence sur la gestion des inondations à l'échelle du bassin amont de la Seine)

### Forces

- Outil innovant qui répond à des besoins réels des territoires
- S'appuie sur le service SIG
- Stagiaire en géomatique qui renforce l'équipe chaque année
- Doctorante qui va finaliser l'outil sur une zone test, définir les conditions de reproductibilité de la démarche et déployer l'outil à l'échelle de SGL

### Faiblesses

- 44 384 km<sup>2</sup>
- Hétérogénéité des données et de leur qualité
- Certaines données doivent être acquises en faisant du terrain
- Valider scientifiquement le travail pour le rendre diffusable
- Quelle propriété intellectuelle de la production?

## Conférence plénière avec tous les GEMAPIens du bassin Seine amont et l'ensemble des partenaires

**Comité  
de  
pilotage**

Seine Grands Lacs  
Agence de l'Eau Seine Normandie  
DRIEAT  
Métropole du Grand Paris  
Chambres d'agriculture et  
tous les maitres d'ouvrage (sous convention)

**Comité  
technique**

Représentants techniques des  
structures du comité de  
pilotage

### **Territoires expérimentaux :**

Bassin de la rivière Ecole (SEMEA)  
Epage du bassin du Loing  
Seine amont (Epage Sequana)  
Marne amont (SMBMA)  
Bassin de la Vanne et de l'Yonne (CAGS, SMVA, SMYM)

**comités  
locaux**



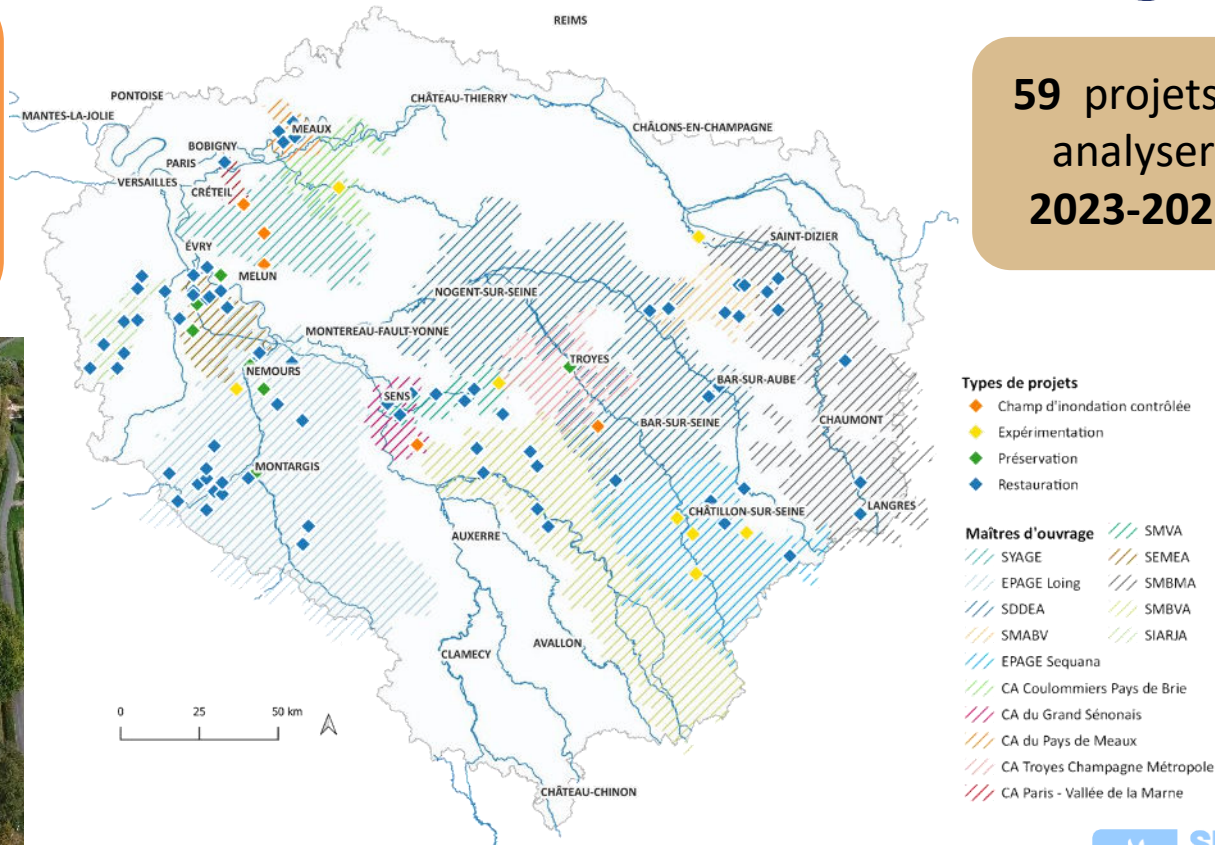
**43 conventions**

**12 maitres d'ouvrage**

Montant des opérations : 11,2 M€

Participation de SGL : 1,4 M€

Volume potentiel : 1 Mm<sup>3</sup>



**59 projets à analyser 2023-2025**